

MJC Roguet 2024-2025

MJC Roguet / saison 2024-2025

Les réductions sur les tarifs de cotisation des ateliers

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Pour chaque atelier sur nos supports de communication, **seul est indiqué le plein tarif**. Si vous êtes éligible à une réduction, vous pouvez la calculer en appliquant le barème indiqué ci-dessous :

<i>Vous êtes ...</i>	<i>Vous avez droit à ...</i>	<i>Conditions & justificatifs</i>
Agé(e) de 18 à 25 ans et étudiant(e)	30% de réduction	<ul style="list-style-type: none">• A l'exception des cours individuels de musique et certains ateliers à bas tarifs• Sur présentation d'une carte Etudiant-e
Agé(e) de 18 à 25 ans et non imposable	30% de réduction	<ul style="list-style-type: none">• A l'exception des cours individuels de musique et certains ateliers à bas tarifs• Sur présentation d'un justificatif de non-imposition
Allocataire de la CAF pouvant justifier un Quotient Familial < 1000	Réduction variable selon le QF : 20% si <1000, 30% si <650, 40% si <400	<ul style="list-style-type: none">• Sur la cotisation de l'activité de votre enfant et/ou de vous-même• A l'exception des cours individuels de musique et certains ateliers à bas tarifs• Sur présentation d'un justificatif CAF
Non-allocataire de la CAF pouvant justifier un revenu équivalent à un Quotient Familial < 1000	Réduction variable selon le QF : 20% si <1000, 30% si <650, 40% si <400	<ul style="list-style-type: none">• A l'exception des cours individuels de musique et certains ateliers à bas tarifs• Sur présentation d'un justificatif CAF ou des éléments demandés par la CAF
Bénéficiaire d'un minima social (hors prime d'activité)	50% de réduction	<ul style="list-style-type: none">• A l'exception des cours individuels de musique et certains ateliers à bas tarifs• Sur présentation d'un justificatif de votre situation

Attention, aucune de ces réductions n'est cumulable ! Pour chaque inscription est appliqué un taux unique, celui le plus favorable à l'adhérent(e).